



Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Durant le mois de juin 2011, une étape décisive fût atteinte au **Mozambique** lorsqu'un groupe d'ébauche composé principalement de juristes des ministères de l'Agriculture, de la Justice, des Affaires féminines et sociales, de la Santé, de membres de la société civile, d'Universitaires et de la FAO, s'est rencontré pendant une semaine en marge d'un séminaire à l'extérieur de Maputo afin de développer la Version Zéro de la Loi Cadre sur le Droit à l'Alimentation. L'ébauche était organisée par thèmes selon le contenu essentiel de la loi sur le droit à l'alimentation: 1) définitions, objectifs et principes; 2) obligations étatiques (dans des domaines tels que la nutrition, l'eau et l'hygiène, l'agriculture, et les marchés); 3) les mécanismes institutionnels de coordination, et autres. De plus, le Projet a eu l'opportunité de commenter une version préliminaire d'une loi sur les urgences et les désastres, en plus de conseiller l'intégration de concepts sur le droit à l'alimentation ainsi que des outils de l'approche basée sur les droits de l'Homme. Enfin, le Projet a appuyé SETSAN dans l'ébauche d'un décret visant la création du Conseil pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSAN) au sein duquel le mandat reconnaît clairement la réalisation du droit à une alimentation adéquate.

En **Bolivie**, une nouvelle «loi sur une révolution agricole productive axée sur la communauté» a été adoptée, créant ainsi l'espace nécessaire pour le développement éventuel d'un travail normatif autour du droit à une alimentation adéquate. Le Projet ajustera ses activités en fonction de ce nouveau contexte et entreprendra des activités de sensibilisation afin de promouvoir la protection, le respect et la garantie du droit à l'alimentation au sein du nouveau cadre législatif.

Les composantes **Globales** du Projet ont permis à la FAO de contribuer activement à la consultation régionale où plus de 40 experts sur le droit à l'alimentation de l'Amérique Latine et des Caraïbes se sont rencontrés à Bogotá, en Colombie, les 9 et 10 juin, afin de partager leurs expériences respectives et discuter des défis et des enjeux pour la protection du droit à l'alimentation dans la région. Ceci était la première rencontre organisée conjointement par le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, Olivier de Schutter, la FAO et le Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme. Cette rencontre suivait le deuxième forum Régional des Parlementaires contre la Faim (Foro Parlamentar) organisé par *Iniciativa America Latina y Caribe sin Hambre*. Le Consultant international du Projet a présenté un texte sur les progrès effectués sur le développement de cadres législatifs dans la région pendant les deux rencontres (http://www.fao.org/righttofood/news48_fr.htm).

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social
Division de l'Économie du Développement Agricole
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy
Tel: +39 06570 54285 /// E-mail: righttofood@fao.org
Site web: www.fao.org/righttofood

